



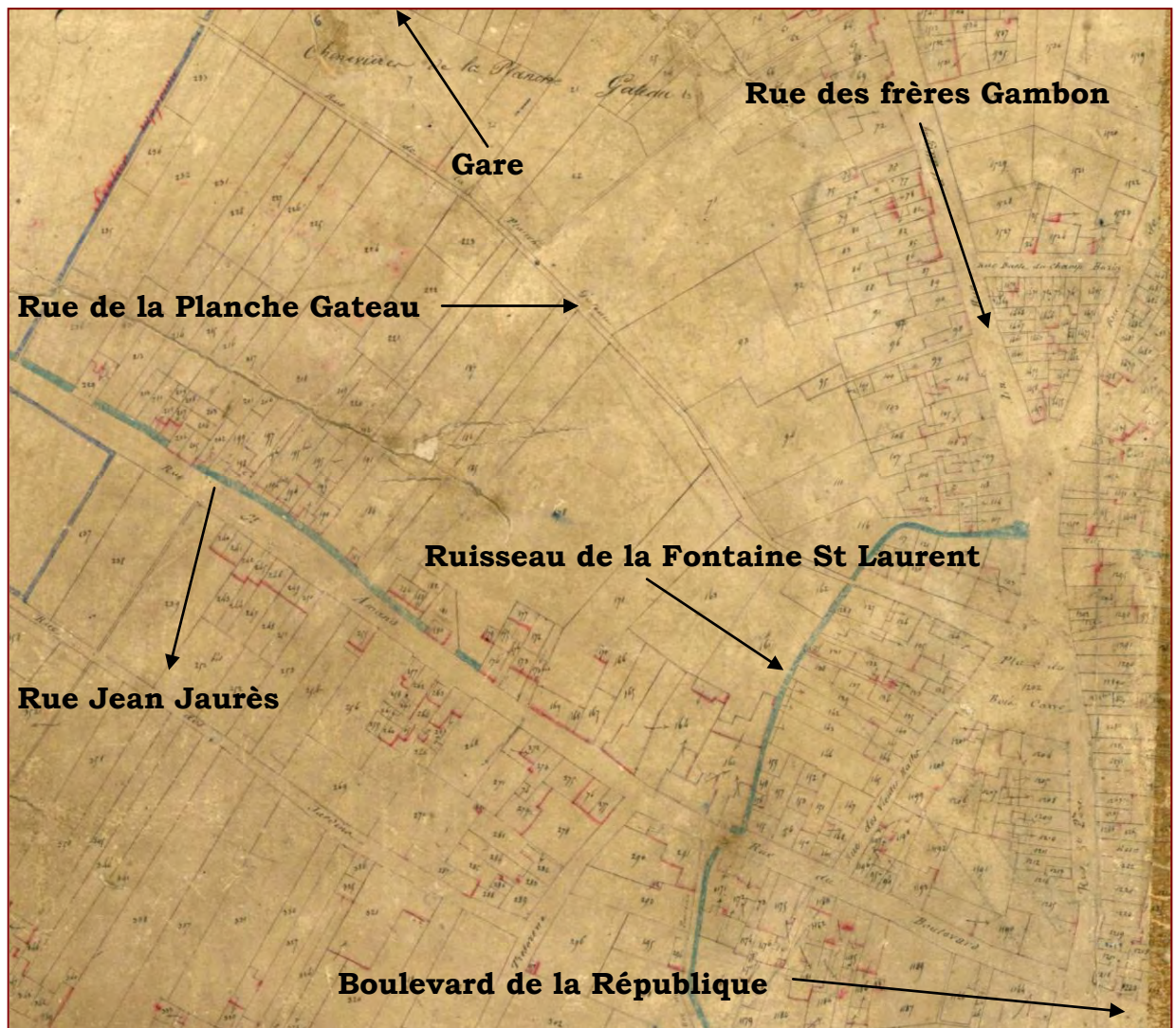
## La gare trouve sa voie

Entre 1855 et 1865, la ville de Cosne connaît d'importants bouleversements. La ville, qui s'est libérée de son carcan médiéval, s'engage sur la voie de la modernité et revêt peu à peu l'aspect qui est le sien aujourd'hui.

Les édifices civils étaient jusqu'alors installés dans des locaux anciens et souvent vétustes. Une série de constructions neuves va transformer et embellir la cité : l'hôtel de Ville, la sous-préfecture, l'hôpital, la prison, le palais de justice et les abattoirs sont autant de bâtiments édifiés à cette époque.

Des becs de gaz sont installés pour éclairer les rues. Un pont est édifié sur le Nohain pour relier la place d'Armes (1) et la place des Victoires (2).

L'ouverture de la ligne de chemin de fer de Paris à Lyon et la construction de la gare marquent un tournant dans le développement de la ville. *« La gare construite pour le service de ce chemin se trouve sensiblement à la hauteur du centre de la ville de Cosne, par conséquent à peu de distance des rues et places qu'elle comprend. Mais celles-ci ne se trouvent point en relation directe avec la gare... »*

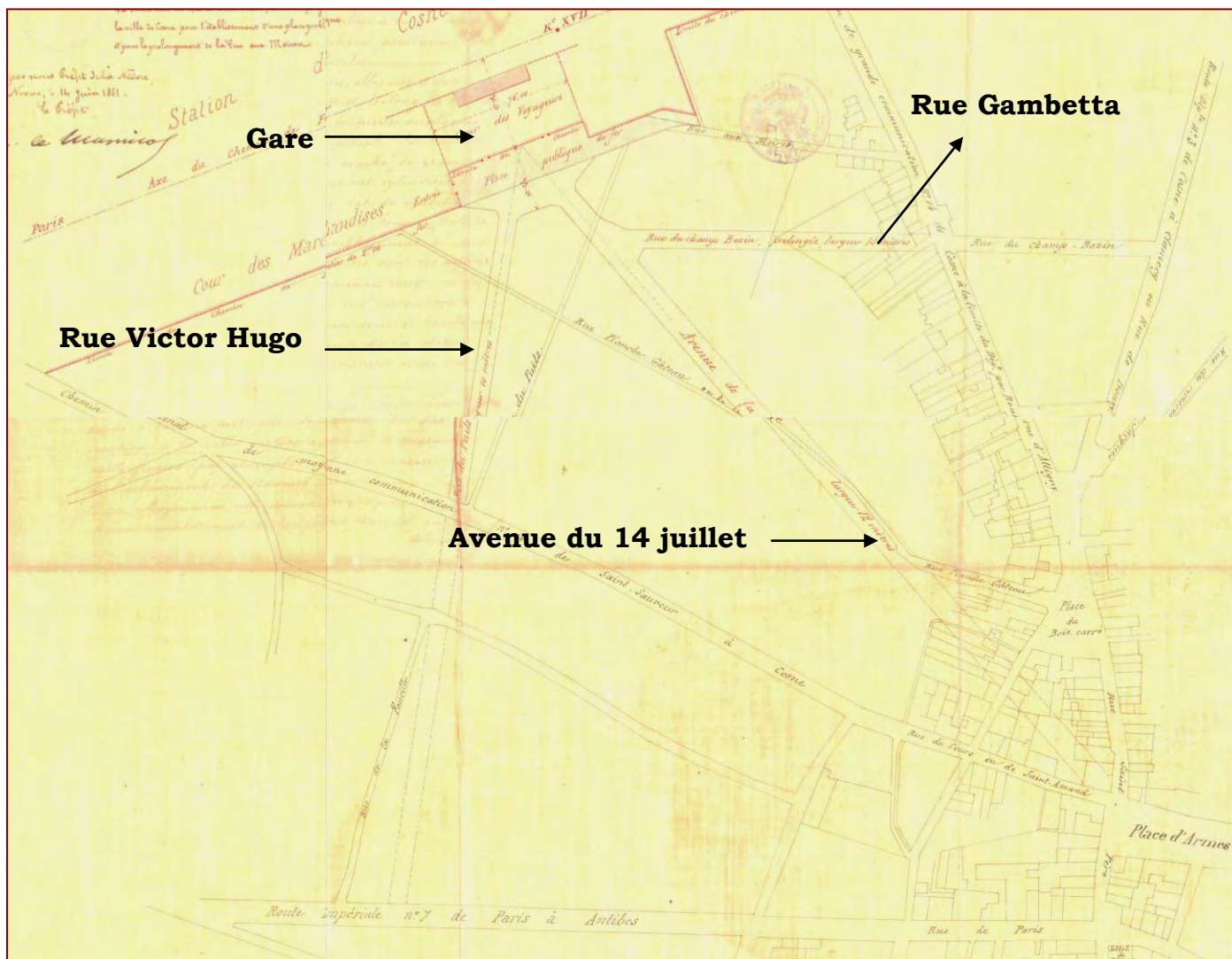


En effet, comme on peut le constater sur le plan de cadastre reproduit page 1, la gare est construite dans une zone non urbanisée. Le site n'est alors desservi que par l'étroite rue de Planche-Gâteau, dont l'actuelle rue du 14 juillet suit peu ou prou le tracé. Cette rue, ou plutôt ce chemin, ne traverse, au-delà du ruisseau de la Fontaine Saint-Laurent, que des terres agricoles.

Les élus municipaux vont dès lors engager des tractations avec la Compagnie du chemin de fer du Bourbonnais, afin de créer tout un système de voies nouvelles pour relier le centre-ville à la gare.

Il est convenu « *entre le Compagnie du chemin de fer du Bourbonnais et la Ville de Cosne que la Compagnie donnerait à la Ville une subvention de 40 000 francs, à la condition que cette dernière se chargerait de l'ouverture et de la construction des avenues et voies d'accès* ».

Selon la convention, 3 voies d'accès seront ouvertes, qui rayonneront autour de la place de la gare. La 1<sup>ère</sup> voie reliera directement la gare au centre-ville (actuelle rue du 14 juillet). La 2<sup>ème</sup> voie prolongera la rue du Champ Bazin (actuelle rue Gambetta) afin de mettre « *en communication le chemin de fer et les faubourgs d'Alligny et de Saint-Père.* » La 3<sup>ème</sup> voie aboutira à la rue de la Faucille (actuelle rue Victor Hugo) afin de relier la gare au faubourg de Paris et à la route impériale n°7 (actuelle rue du maréchal Leclerc).



Plan des 3 voies à ouvrir pour l'accès à la gare, 1861



# VILLE DE COSNE-SUR-LOIRE.

## AVENUES DE LA GARE

# ADJUDICATION

### DE TRAVAUX.

Le MAIRE de Cosne prévient le public que le *Mercredi 23 Janvier*, à midi, il sera procédé pardevant lui, et en présence de l'Agent-Voyer d'arrondissement, architecte des travaux, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des ouvrages et fournitures ci-après désignés, pour construction des *Avenues d'accès de la Gare*.

1<sup>er</sup> LOT. --- Terrassement, Règlement et Cylindrage.

2<sup>e</sup> LOT. --- Fourniture de Bordures de Trottoirs en pierre de taille de Verger.

3<sup>e</sup> LOT. --- Fourniture et pose de Pavage pour Bordure de Chaussée.

Le 23 janvier 1861, les travaux sont adjugés à Etienne Legrand, pour la chaussée et le pavage, Etienne Sauvanet et Jean Fourichon, pour les bordures de trottoirs, et Jean Dubois, pour les ouvrages d'art.

Avis de mise  
en adjudication  
des travaux,  
16 janvier 1861

Le 31 juillet 1861, l'empereur Napoléon III vient en personne inaugurer la ligne de chemin de fer et la gare. Dès le lendemain, le maire décide par arrêté municipal de baptiser la voie d'accès principale « rue Napoléon III »(3).

Proclamation annonçant  
Le passage de l'empereur  
Napoléon III à Cosne, 1861

# PROCLAMATION.

## HABITANTS DE COSNE !

S. M. l'Empereur quitte Vichy le 31 de ce mois, et passera le même jour à Cosne, où il vient inaugurer la ligne de fer qui nous relie désormais avec Paris et Lyon.

Il suffit de vous annoncer cette bonne nouvelle pour combler votre espoir. Vos acclamations prouveront à Sa Majesté combien vous êtes heureux de la voir parmi nous.

L'Empereur n'a pas oublié que c'est dans la Nièvre qu'il a été salué pour la première fois du titre de Souverain en 1852.

Je ne doute pas que la réception qui lui sera faite à Cosne en 1861 ne soit la manifestation des mêmes sentiments de dévouement et de fidélité.

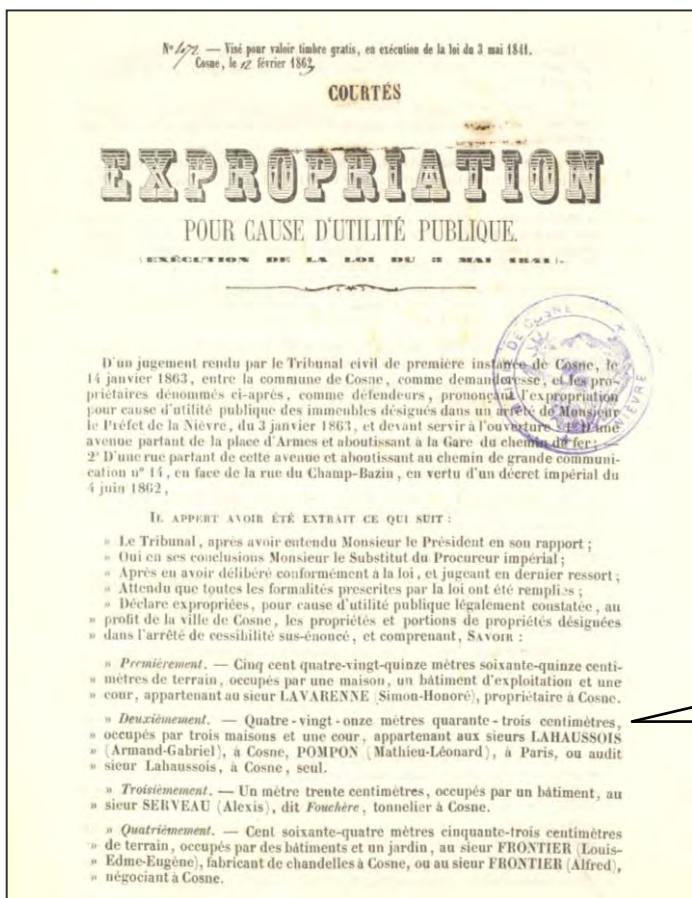
Cosne, le 29 juillet 1861.

Le Maire,

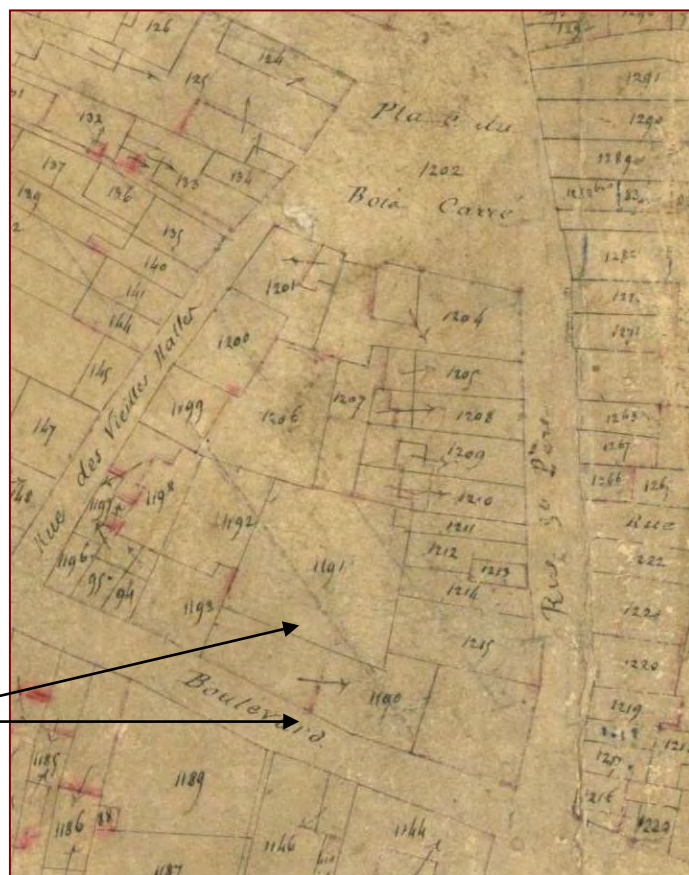
**B. DES AGES.**

Toutefois, la rue Napoléon III n'est pas complètement ouverte. Seule la partie côté gare est achevée. Il faut désormais construire la 2<sup>ème</sup> partie de la rue, qui traverse notamment un quartier bâti existant entre le haut de la place d'Armes et le ruisseau de la Fontaine Saint-Laurent. Une procédure d'expropriation est engagée à l'encontre des propriétaires, à la suite d'un jugement rendu par le tribunal civil de première instance de Cosne, le 14 janvier 1863.

Le propriétaire le plus touché est Simon-Honoré Lavarenne, qui possède une maison, une cour et un bâtiment d'exploitation, au débouché de la rue Napoléon III sur la place d'Armes, pour une surface totale de 571 m<sup>2</sup> (parcelles 1190 et 1191). Une indemnité de 20 500 francs lui sera offerte.



Extrait du jugement du 14 janvier 1863



Extrait du plan cadastral

Laissons le curé de Saint-Agnan conclure cette Cosnoisette. Dans son registre paroissial, il écrit à la fin de l'année 1864 : « La rue Napoléon III conduisant de la place d'Armes à la gare du chemin de fer, et projetée depuis quelque temps, a été ouverte et livrée à la circulation dans les derniers jours de septembre. Cette rue a nécessité une dépense considérable à la Ville. Achats de maisons et dépendances, confection de la rue et des trottoirs, tout cela n'a pas coûté moins de 13 000 francs. »

Avec l'arrivée du chemin de fer, le grand centre-ville prend sa configuration définitive. Tout au long des voies d'accès nouvellement créées, des maisons sont construites et l'urbanisation va désormais se développer à l'est de la voie ferrée.

- (1) Place d'Armes : actuel boulevard de la République
- (2) Place des Victoires : actuelle place Georges Clémenceau
- (3) La rue Napoléon III prendra le nom de rue du 14 juillet par délibération du conseil municipal le 28 janvier 1887

**Sources Archives de Cosne :**

- 1 G 5 - Plan cadastral, 1834**
- 1 O 9, 2 O 4 et 2 O 5 - Ouverture des voies d'accès à la gare, 1857-1865**
- 8 S 2 - Registre paroissial de l'église Saint-Agnan, 1844-1920**